

Rapport d'activités

Promotion de la pêche en Wallonie,
restauration des milieux aquatiques...

MAISON
WALLONNE DE LA PÊCHE



2012

Rapport d'activités



2012

 L'année 2012 en bref.....	4
---	---

 Dynamiser la pêche en Wallonie.....	7
--	---

Améliorer l'accès au loisir	7
Commande en ligne des permis de pêche.....	8
Accessibilité aux lieux de pêche.....	8
Moderniser les structures et les réglementations	8
La réforme des structures	8
Promouvoir la pêche en Wallonie.....	9
Foire de Libramont	9
Pêche en fête	10
Simulateur de pêche.....	15
Promouvoir la pêche auprès des jeunes	18
Coordination des écoles de pêche	18
Formation de formateurs de pêche.....	18
Promotion des écoles et des stages de pêche.....	20
Mon premier livre de pêche	21

 La formation et l'Information.....	23
---	----

La pêche "en ligne".....	23
Conception d'un nouveau site de présentation des parcours de pêche en Wallonie.....	23
Nouveau site « Quel pêcheur êtes-vous ? » http://poll.maisondelapeche.be	24
Gestion et mise à jour de la page Facebook de l'association	25
Revue de presse hebdomadaire	25
Site Internet de la Maison wallonne de la pêche	27
Bibliothèque	29
Diffusion d'informations pour les fédérations et sociétés de pêche	29
Parutions dans le pêcheur belge.....	30
Participation de l'association aux salons.....	30
Fête de la pêche à la mouche de Roselies.....	30
Foire de la pêche et du pêcheur de Frameries	31

Foire de Libramont	32
Festival International de la Pêche et de l'Artisanat	32
Développement d'outils de communication.....	33
Sensibilisation de la presse et information du public.....	33



Restauration des habitats piscicoles 35

TruttaThure (Champlats).....	35
ThudiTruite – inventaire de la Biesmelle.....	36
Projet FEP - PisciFlore Cheratte	37
Radeaux végétalisés	38
Lacs de l'Eau d'Heure	38
FEP-RAV-Meuse	39
Frayères artificielles flottantes.....	40
Végétalisation de la Haute Sambre	41



Protection des milieux aquatiques 43

Pollution de la Sambre.....	43
Pollution de la Biesmelle	43
Mise à sec de l'Ourthe	43
Réactions face à l'implantation de centrales hydroélectriques	43
Enquête publique - changements au plan de secteur	44
Kayak – renouvellement du permis d'exploitation	44



Soutien aux Fédérations et à la politique régionale en matière de pêche..... 47

Commande en ligne des cartes de sociétés.....	47
Pollutions.....	49
Etudes et actions de restauration des cours d'eau.....	49
Soutien administratif, juridique et technique	49



Gestion et développement de l'association 51

Ressources humaines.....	51
Ressources budgétaires.....	53

JANVIER

Fête de la pêche à la mouche

La Maison wallonne de la pêche participait à la 17ème édition de la fête de la pêche à la mouche de Roselies. Les visiteurs pouvaient tester le simulateur de pêche. L'association proposait également les commandes de permis de pêche de la Région wallonne. Ce sont 412 permis de pêche qui ont été vendus lors du salon.

TruttaThure

Dans le cadre du projet TruttaThure, l'association a installé des bâtonnets de pin dans les frayères potentielles afin de déceler leur niveau d'anoxie et de comparer la situation dans les frayères grattée et non grattée.

FÉVRIER

Formation de Formateurs de pêche

L'association a lancé une nouvelle formation de Formateurs de pêche en collaboration avec la ville de Liège et la Fédération Royale des pêcheurs à la ligne de la Basse Meuse liégeoise. Cette formation était originale car elle s'adressait à des animateurs principalement non pêcheurs.

Exigences sanitaires pour l'aquaculture

Suite à la prise de contact de l'AFSCA auprès de plusieurs sociétés de pêche concernant les impositions en matière de sécurité alimentaire

dans le secteur de l'aquaculture, une note récapitulative claire a été rédigée par l'asbl.

MARS

Foire de la pêche et du pêcheur

L'association a participé à la 21ème édition de la foire de Frameries qui s'est tenue les 3 et 4 mars 2012. De nombreux visiteurs ont profité de la foire pour commander leur permis ou tester le simulateur de pêche.

La Clé des Champs

Une séquence de La Clé des Champs a été consacrée à l'ouverture de la pêche à la truite. C'était l'occasion pour le directeur de l'association de présenter les actions en faveur de la libre circulation des poissons auxquelles contribuent les pêcheurs.

L'impact de l'hydroélectricité sur les poissons

Tel était le sujet d'un article écrit par la juriste de l'association pour la revue Le Pêcheur Belge. Une occasion de rappeler les inconvénients de ce mode de production.

La pêche aux lacs de l'Eau d'Heure

Une conférence de presse a été organisée conjointement avec la FSPFB et l'UWP concernant les difficultés rencontrées par les pêcheurs pour pouvoir pratiquer leur loisir sur les lacs de l'Eau d'Heure.

AVRIL

Développer la pêche sur les lacs de l'Eau d'Heure

Suite à la conférence, les pêcheurs ont rédigé un projet de développement de la pratique de la pêche sur les lacs de l'Eau d'Heure. Ce projet a été remis au Ministre et aux gestionnaires du site.

MAI

Pêche en fête

Trois événements Pêche en fête se sont déroulés en mai. Les sites retenus pour cette huitième édition étaient Habay-la-Neuve, Tubize et Marcinelle. Une nouvelle formule a été mise en place avec succès en 2012. Dorénavant, les Fédérations organisatrices s'engagent à organiser une journée festive trois années successives sur le même site et à la même date.

Végétalisation en Haute Sambre

Un projet de végétalisation des hauts fonds a été mis en œuvre en Haute Sambre. L'érosion de la berge naturelle en rive droite conduit à une accumulation de sédiments en pied de berge. La faible hauteur d'eau offre des sites potentiellement favorables au héliophytes.

JUIN

Mise en place de radeaux

Dans le cadre du projet RAVMeuse, la mise en place des radeaux s'est poursuivie en 2012. Une attention particulière a été portée sur la protection de ceux-ci suite à la consommation des plantules constatée sur les radeaux implantés l'année dernière.

JUILLET

Pêche en fête à Latinne

Le quatrième événement Pêche en fête s'est tenu à Latinne. Celui-ci était couplé avec l'inauguration de la saulaie didactique implantée en bordure de la Mehaigne au niveau du moulin de Hosdent.

Végétalisation des fascines

Le projet Pisciflore Cheratte a débuté par la végétalisation de fascines constituées de fibres de coco. Les plants d'hélophytes ont été insérés dans les fascines. Celles-ci ont été placées dans les bassins extérieurs de la pisciculture d'Erezée afin de favoriser leur développement avant la mise en place.

Foire de Libramont

Un nouveau partenariat entre la Maison wallonne de la pêche et la Maison de la pêche du Luxembourg a permis aux visiteurs

de découvrir les poissons et la pratique de la pêche à travers le bassin tactile et le simulateur de pêche sur un même stand.

Projet ThudiTruite

Un nouveau projet a vu le jour sur la Biesmelle, celui-ci vise les mêmes objectifs que le projet TruttaThure mis en place antérieurement sur la Thure voisine. Un état des lieux complet et géo référencé a été mené pour analyser l'état initial du cours d'eau et proposer des actions pertinentes pour son amélioration.

AOÛT

Les radeaux du lac de la Plate Taille

Les plantules de certains radeaux installés sur le lac de la Plate Taille ayant été consommées par l'avifaune, une action de revégétalisation a été menée sur les radeaux en place. D'autre part, vu les soucis de survie des plantes observées sur le lac de l'Eau d'Heure, les radeaux ont été déplacés sur le lac de la Plate Taille.

SEPTEMBRE

FIPA Aywaille

Le FIPA Aywaille a été organisé cette année en septembre. La Maison wallonne de la pêche était présente et proposait aux visiteurs de tester le simulateur de pêche.

NOVEMBRE – DÉCEMBRE

PisciFlore Cheratte

Dans le cadre du projet financé par le Fonds Européen pour la Pêche, un suivi des temps de plongées des cormorans a été effectué durant les mois d'hivernage des cormorans. Ce premier suivi sera comparé à la situation après la mise en place des aménagements de protection de la faune piscicole.



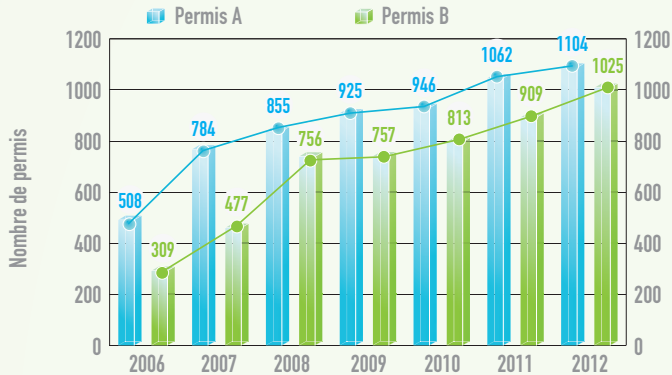
Dynamiser la pêche en Wallonie

Dynamiser la pêche en Wallonie

Améliorer l'accès au loisir

Commande en ligne des permis de pêche

Les pêcheurs peuvent commander en ligne le permis de pêche de la Région wallonne via le site multilingue www.permisdepeche.be. La Maison wallonne de la pêche se charge des démarches administratives et envoie directement le permis de pêche à l'adresse de livraison renseignée par le pêcheur. En 2012, le nombre de commandes en ligne a poursuivi sa progression comme illustré ci-dessous.



Depuis la création du site en 2006, le nombre total de permis commandés en ligne a pratiquement triplé. En 2012, ce sont près de 4 % des permis de pêche de la Région wallonne qui ont été acquis via le site web. Les statistiques du site Internet permettent d'identifier des connexions au site à partir de quarante deux pays différents. Les Belges sont largement



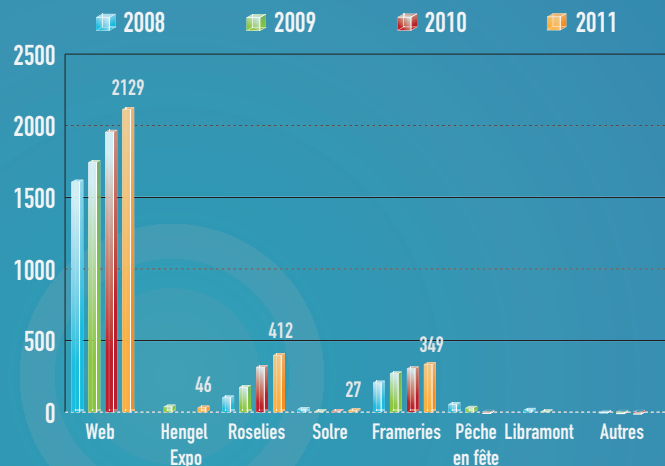
majoritaires et représentent près de 80 % des commandes de permis de pêche. Les commandes provenant des Pays-Bas arrivent en deuxième place avant la France, l'Allemagne et le Grand Duché du Luxembourg. Cette répartition géographique reste assez constante depuis 2009.

Lors des foires et salons, la Maison wallonne de la pêche propose aux visiteurs de commander leur permis de pêche sur son stand. Cette formule offre aussi l'avantage au pêcheur de recevoir son permis de pêche à domicile sans se préoccuper d'aller le chercher au guichet de la poste avant l'ouverture de la pêche. Un kit de pêche est offert pour toute commande jusqu'à épuisement du stock.

En effet, vu le nombre croissant de commandes, une limite a été fixée pour des raisons pratiques mais aussi financières. Le kit se compose d'une canne de quatre mètres et d'une ligne montée.

Au total, ce sont 2963 permis de pêche qui ont été commandés par l'intermédiaire de la Maison wallonne de la pêche.

Nombre de permis



Evolution des commandes de permis de pêche par mode de délivrance.

Accessibilité aux lieux de pêche

L'inventaire d'accessibilité aux lieux de pêche est finalisé sur l'ensemble des cours d'eau banaux (navigables et flottables) de Wallonie. Celui-ci a permis d'identifier des secteurs où la pêche pouvait se pratiquer aisément mais aussi un certain nombre de points noirs. Des aménagements ont été proposés afin d'améliorer la situation à l'échelle de l'ensemble de la Wallonie. Bien qu'un certain nombre d'aménagements ait vu le jour, beaucoup de projets sont restés sans suite. L'association a tenté de relancer la concrétisation des aménagements pour l'accessibilité aux lieux de pêche dans un contexte budgétaire difficile.

L'association a aussi œuvré en 2012 afin de valoriser le travail d'inventaire pour le mettre à disposition des pêcheurs via le web. L'ensemble de l'inventaire s'étant déroulé sur 6 ans, il est nécessaire d'harmoniser les dossiers avant de les publier.

Moderniser les structures et les Réglementations

La réforme des structures

L'année 2012 n'a pas connu de grande avancée au niveau du projet de réforme de la loi sur la pêche. En effet, suite au départ du Ministre ayant la pêche dans ses attributions, un contact a été établi avec le nouveau Ministre afin de lui exposer le projet et l'historique de celui-ci. Après une réunion avec les représentants des structures halieutiques, le Ministre a décidé de nommer un expert en charge de la réforme de la pêche en son Cabinet. Cette personne a pour mission de répondre aux remarques du Conseil d'Etat après la deuxième lecture au Gouvernement wallon. Ce travail

devrait permettre de soumettre le texte en troisième lecture au Gouvernement wallon avant une dernière lecture par le Parlement wallon.

L'association n'a pas manqué de transmettre les informations relatives au projet initialement établi par les Fédérations halieutiques réunies au sein de la Commission Technique d'Après Congrès et d'apporter les éléments sollicités par le Cabinet ou par son Administration afin de faire progresser le projet. A la demande du Ministre, une liste des modifications pouvant être mises en place sans attendre la révision de la loi sur la pêche a été dressée pour tenter de progresser dans le cadre de ce projet de réforme.

Dans la mesure de ses moyens, l'association a répondu aux demandes des Fédérations et Sociétés de pêche désireuses de progresser dans le cadre du projet de réforme.

Promouvoir la pêche en Wallonie

Foire de Libramont

La Foire agricole, forestière et agroalimentaire de Libramont accueille chaque année plus de 200 000 visiteurs, 1800 exposants et marques sur un site de 300 000 m². La pêche a bien entendu sa place dans cette formidable vitrine de la ruralité. La Maison wallonne de la pêche et la Maison de la Pêche du Luxembourg sont présentes sur le site les quatre jours de la foire pour informer et sensibiliser le grand public à la pratique de la pêche à travers de multiples brochures informatives dédiées aux poissons, au tourisme « pêche » et à la pêche en général. En 2012, les deux associations œuvrant pour la promotion de la pêche ont quitté le hall Walexpo pour rejoindre le nouveau Hall 3.

Les visiteurs ont pu retrouver le bassin tactile ainsi que le simulateur de pêche. Le bassin tactile très prisé par les enfants offre une approche différente des poissons par le toucher



Habay-la-Neuve

27 mai 2012

Maison de la pêche du Luxembourg



Dimanche 27 mai 2012 de 6 h à 19 h

Contact : Thierry Thieltgen

+32 (0)470/30.14.34

thierrythieltgen@mplux.be

Georges Fontaine

+32 (0)470/30.14.39

georgesfontaine@mplux.be



www.maisondelapeche.be

Pêche en fête

Depuis le lancement des journées Pêche en Fête, la Maison wallonne de la pêche assure la promotion et la coordination des événements. L'année 2012 constitue un véritable tournant pour l'organisation de cet événement. La formule a été entièrement revue afin de se rapprocher du concept initial et améliorer la fréquentation des sites. Il est apparu que les événements redondants avaient davantage de succès et drainaient plus de visiteurs.

Dans ce contexte, il a été décidé de ne plus fixer de date commune pour l'ensemble des activités Pêche en Fête mais de déterminer un intervalle au sein duquel les événements s'inscrivent en fonction du public visé. D'autre part, les Fédérations organisatrices s'engagent à organiser un événement pendant, minimum, trois années consécutives à la même date et au même endroit afin de permettre une capitalisation des efforts financiers et promotionnels et d'améliorer la fréquentation des sites. Le nombre d'événements est limité et la distribution géographique est maximisée en fixant une distance minimale entre deux sites distincts.

Les journées « Pêche en Fête » ont pour objectif de permettre à tous de s'initier à la pêche dans un cadre pratique (matériel disponible, encadrement assuré par des formateurs) et festif. Aux démonstrations de techniques de pêche, aux initiations à la pêche pour tous, s'ajoutent des animations et des jeux (découverte des milieux aquatiques, de la nature, montage de mouches, jeux gonflables, bassins tactiles, simulateur de pêche), des expositions (matériel de pêche, brocante de pêche), des stands d'informations et la découverte de produits du terroir.

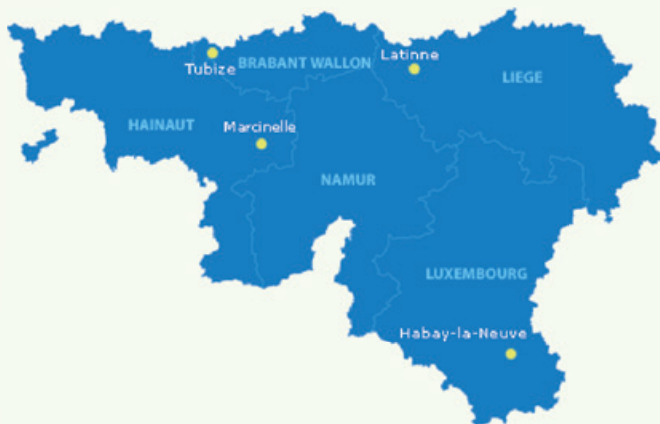
Outre la tenue d'un stand d'informations, la Maison wallonne de la pêche propose des animations sur le simulateur de pêche. Pour sa huitième édition, quatre événements étaient proposés au public :

Habay-la-Neuve, le 27 mai 2012 (Fédération des sociétés de pêche de la Haute Semois – Maison de la pêche du Luxembourg)

Tubize, le 28 mai 2012 (Fédération de pêche et de pisciculture de la Senne)

Marcinelle, le 28 mai 2012 (Fédération Halieutique et Piscicole des sous-bassins de la Sambre et de l'Oise)

Latinne, le 15 juillet 2012 (Amis de la Meuse et de la Soëlhe)



Actions de promotion

Le visuel de 2010 a été conservé afin de favoriser l'identification visuelle des activités « Pêche en Fête » par les visiteurs potentiels. Celui-ci avait été développé de manière à garantir la lisibilité du document avec un visuel relativement épuré et dynamique. La campagne de promotion a été assurée par l'intermédiaire de quatre canaux principaux :

- Edition et diffusion de flyers sous forme de toutes boîtes. Les dates et la localisation des sites sur lesquels les activités se déroulaient sont repris sur le recto de l'affichette alors que le verso reprend le programme des activités organisées sur le site, les coordonnées de contact ainsi que le lieu et l'heure des activités. Le site Internet de l'association est renseigné comme référence pour l'obtention d'informations complémentaires. Le nombre de flyers imprimés a été revu à la hausse de même que les superficies couvertes par la distribution. La diffusion des flyers est externalisée auprès de la société DistriPost. Les affichettes sont imprimées en surnombre afin d'en remettre aux Fédérations organisatrices qui peuvent assurer une diffusion complémentaire sur des parkings ou des entités non couvertes par DistriPost. L'accroissement de la distribution a été rendu possible grâce au nombre relativement réduit de sites.
- Distribution d'affiches aux Fédérations pour un affichage local. Des affiches spécifiques à chacun des sites ont été développées et confiées aux Fédérations organisatrices pour un affichage local. Cela permet de limiter les frais et l'utilisation de nouveaux canaux

de promotion tels que les lettrages. Un QR-Code a été ajouté aux affiches afin de permettre un renvoi automatique vers le site Internet de la Maison wallonne de la pêche et le programme complet des activités.

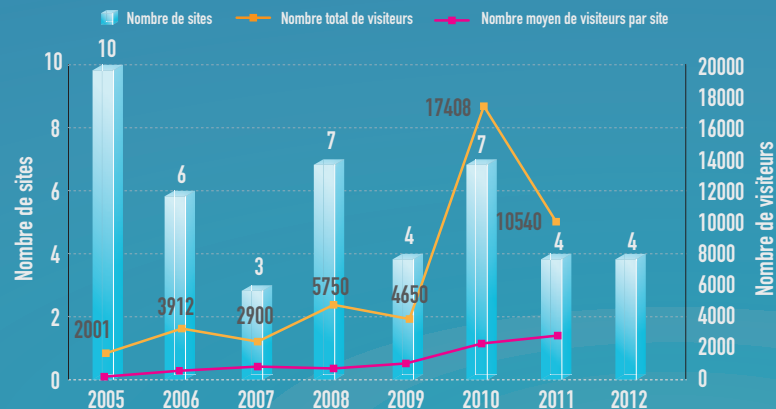
- Conception et diffusion d'un lettrage pour les véhicules automobiles. Celui-ci reprend les lieux et dates des activités ainsi qu'un lien vers le site de la Maison wallonne de la pêche. La hauteur du lettrage a été réduite par rapport à l'année passée pour s'adapter au pare-brise de tous les modèles de voiture.
- Promotion des événements sur le Web où l'information est diffusée via une page générale présentant le concept de « Pêche en fête » et de pages spécifiques à chaque événement détaillant le programme complet des activités. Une bannière renvoie les visiteurs vers le contenu relatif aux activités « Pêche en Fête ».

Bilan des journées

L'ensemble des activités a bénéficié d'un excellent taux de fréquentation par le public. Ce succès augure d'excellentes perspectives pour l'avenir de cette nouvelle formule des journées « Pêche en Fête ».

La première activité s'est déroulée le dimanche 27 mai 2012 à Habay-la-Neuve à la Maison de la pêche du Luxembourg. Au programme, démonstration de pêche, brocante, concours, pêche miraculeuse, initiation à la pêche, etc. Des stands d'informations consacrés à la pêche et aux milieux aquatiques étaient présents. De même, les visiteurs pouvaient tester le simulateur de pêche sur le site. De nombreuses activités festives étaient proposées afin de satisfaire petits et grands.

Pêche en fête Evolution du nombre de visiteurs et du nombre de sites de 2005 à 2012





Pêche en Fête
Habay-la-Neuve



Deux événements étaient organisés le lundi de Pentecôte. Depuis 2006, la Fédération de la Senne organise une activité Pêche en Fête le lundi de Pentecôte. Parmi les activités proposées, on retrouve un concours de pêche organisé sur les deux étangs du Coeurcq, des initiations à la pêche encadrées par l'école de pêche itinérante et, bien entendu, la brocante.



Pêche en Fête
Tubize

A Marcinelle, c'est le site du Centre de délassément qui a été choisi par la Fédération Sambre & Oise pour organiser une activité Pêche en Fête, des initiations à la pêche, un marché du terroir étaient accessibles aux visiteurs.



Pêche en Fête
Marcinelle



Pêche en Fête
Latinne

La dernière activité s'est tenue à Latinne le 15 juillet 2012. Outre les initiations à la pêche et les différents stands, notamment de montage de mouches, les visiteurs ont pu découvrir les nouveaux aménagements réalisés autour du moulin de Hosdent telle que la saulaie didactique.

Simulateur de pêche

Deux simulateurs de pêche en rivière ont été achetés par l'association en 2009 grâce à une aide financière de la Wallonie (SPW – DGO3). Depuis cette date, les simulateurs sont utilisés par l'association lors des salons et des foires pour promouvoir la pêche en la faisant découvrir auprès du public. Tout visiteur peut essayer gratuitement de capturer un poisson sur le simulateur de pêche. Moyennant le respect de certaines conditions, la Maison wallonne de la pêche prête aussi le matériel aux Fédérations de pêche et écoles de pêche qui en font la demande. En 2012, le simulateur de pêche a été utilisé à de nombreuses reprises. Les paragraphes suivants détaillent de façon non exhaustive les événements auxquels il était possible de tenter la capture d'un poisson sur le simulateur de pêche.

Dans le cadre des salons auxquels la Maison wallonne de la pêche participe, elle propose sur son stand une animation à l'aide du simulateur de pêche. Celui-ci se trouvait sur le stand de l'association lors des foires de Roselies (28 & 29 janvier 2012) et de Frameries (3 & 4 mars 2012).

La Fédération Piscicole et Halieutique des sous-bassins de la Sambre et de l'Oise a reçu le simulateur en prêt les 18 & 19 février 2012 pour animer le stand dans le cadre d'un salon.



Les 24 & 25 mars 2012, la Fédération Piscicole et Halieutique du sous-bassin de la Haine a emprunté le simulateur de pêche pour proposer une animation lors des Journées wallonnes de l'eau.

ELISE MUNOZ-TORRES JURISTE

Subvention Direction Chasse et Pêche « Expert juridique »

Elise Muñoz-Torres a effectué un master en droit à l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve. Elle a assuré, entre juin 2008 et décembre 2009, le suivi du projet de réforme des structures halieutiques, l'élaboration de statuts types, l'adaptation du projet de décret, la rédaction de l'exposé des motifs et des commentaires du décret ainsi qu'une aide juridique globale pour la Maison wallonne de la pêche. Ayant effectué un stage au barreau durant l'année 2010, elle assure depuis le 1er décembre 2010 l'aide et l'encadrement de la Maison wallonne de la pêche et des Fédérations de pêcheurs dans le cadre des concertations et négociations en cours liées à la modification de la loi sur la pêche fluviale.





Les appareils étaient aussi présents sur le stand de l'association lors des journées Pêche en Fête de Marcinelle et de Tubize qui se sont déroulées le 28 mai 2012.

Le 3 juin 2012, une animation a été proposée dans le cadre d'une activité soutenue par le Groupement des Sociétés de Pêche de l'Ourthe banale luxembourgeoise.

L'association participe depuis 2 ans au festival RIVEO « Fête de la rivière et du poisson » organisée sur l'île de l'Oneux à Hotton le 1 juillet 2012. Au programme du festival : animations, ateliers pour les enfants, dégustation de poisson, visite de RIVEO, balade nature, initiation à la pêche... L'association disposait d'un stand où le public pouvait tester le simulateur de pêche.

La Maison wallonne de la pêche était présente à la journée Pêche en Fête à Latinne le 15 juillet 2012 avec le simulateur de pêche.

Du 10 au 20 août 2012, le simulateur de pêche a été prêté à l'école de pêche agréée M.M.E.R. dans le cadre de leur stage estival.

Le 20 août, une animation a été effectuée avec le simulateur de pêche dans le cadre d'un stage organisé par la Fédération du Centre.

Les 8 & 9 septembre, le simulateur de pêche se trouvait à Aywaille dans le cadre du F.I.P.A.

Dans le cadre du défi Communes sportives, une animation a été proposée à Trazegnies le 29 septembre avec le simulateur de pêche.

Du 14 au 19 novembre, le simulateur de pêche a été prêté à la Fédération Pêche et Loisirs pour assurer une animation lors du salon Fishart.



Journée wallonne de l'eau
Bassin de la Haine

Promouvoir la pêche auprès des jeunes

Coordination des écoles de pêche

La Maison wallonne de la pêche assure le secrétariat des réunions du Groupe de Travail pour la Formation Halieutique. Outre la prise en charge des convocations et compte-rendu des réunions du groupe, elle assure la tenue des comptes et l'élaboration des budgets relatifs à la subvention octroyée pour assurer le suivi des écoles de pêche.

Dans le cadre de l'élaboration d'outils pédagogiques, « Mon premier livre de pêche », ouvrage didactique à l'attention des stagiaires de 8 à 10 ans, a été édité à 7000 exemplaires à destination des écoles de pêche agréées. L'association a œuvré à la finalisation des malles didactiques et techniques ainsi qu'à la conception de nouveaux outils de promotion des écoles de pêche.

L'arrêté d'agrément des écoles et formateurs de pêche est paru en 2007. Après cinq années de fonctionnement, l'association a reçu de nombreuses remarques concernant les procédures administratives et les diverses difficultés rencontrées par les formateurs de pêche ainsi que les écoles de pêche agréées. Dans ce contexte et afin d'assurer un développement optimal des écoles de pêche, la Maison wallonne de la pêche a compilé ces remarques et a initié dans le cadre du Groupe de Travail pour la Formation Halieutique une réflexion sur les adaptations à réaliser dans l'arrêté d'agrément. Ces modifications visent principalement à adapter les procédures à la réalité de terrain et à lever des contraintes imposées aux écoles de pêche agréées afin de pouvoir répondre aux demandes les plus diverses (sociétés de pêche, écoles, collectivités, etc.)

Formation de formateurs de pêche

En 2012, l'association a assuré l'organisation et l'encadrement d'une nouvelle formation de formateurs de pêche en partenariat avec la Fédération royale des pêcheurs à la ligne de la Basse Meuse liégeoise et la Ville de Liège.

Le contexte étant spécifique, la formation a été légèrement adaptée à un public non-pêcheur, notamment, par l'accroissement des ateliers extérieurs consacrés aux techniques de pêche. Hormis cet aménagement, le contenu de la formation était identique aux formations antérieures organisées par l'asbl.

La formation de formateurs de pêche s'est déroulée sur trois semaines de février à avril 2012. Cette période de l'année n'était pas optimale pour la tenue des ateliers extérieurs mais le planning a été établi à la lumière des contraintes de la ville qui assure des animations pour les jeunes en périodes de congés scolaires.

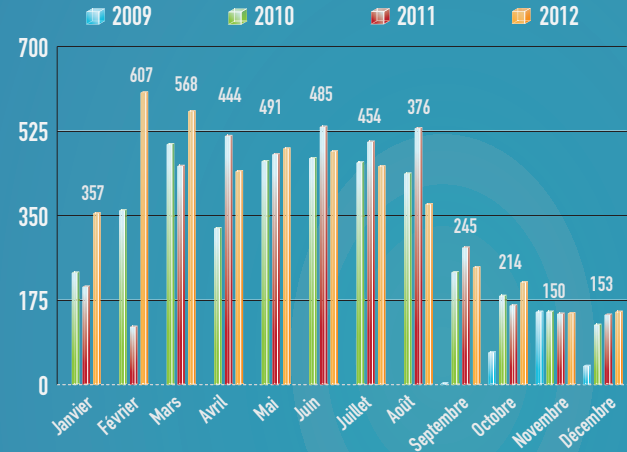


L'évaluation théorique des formateurs s'est déroulée en décembre 2012 dans les locaux de la ville au Parc de la Boverie à Liège. Les candidats doivent répondre à un questionnaire à choix multiples qui reprend des questions sur les diverses matières abordées lors de la formation. Une évaluation orale a aussi lieu par le biais d'un entretien oral avec des membres du GTFH et des moniteurs instructeurs pour évaluer les connaissances des candidats sur les points qui ne font pas l'objet de questions écrites.

Dans ce cadre, la Maison wallonne de la pêche organise les évaluations, assure les corrections des questionnaires et, après délibération, transmet les résultats aux candidats. Pour réussir l'évaluation, le candidat doit présenter la moyenne dans chacune des matières et un minimum de 60 % au total.

Le syllabus édité par la Maison wallonne de la pêche a été utilisé pour la formation et semble parfaitement fonctionnel et adapté à la mise à jour et l'ajout éventuel de nouveaux modules. Une version informatique des modules de cours a été mise en ligne sur le site dédié aux formations développées récemment par la Maison wallonne de la pêche : <http://www.maisondelapeche.be/claroline/>. Les modules de cours sont disponibles et téléchargeables par les participants à la formation de même que les présentations et diaporamas réalisés par les intervenants. Des questions à choix multiples sont à disposition des apprenants sur le site afin de leur permettre de se préparer aux épreuves orale et écrite.

Nombre de visiteurs



Evolution du nombre de visiteurs mensuels entre 2009 et 2012

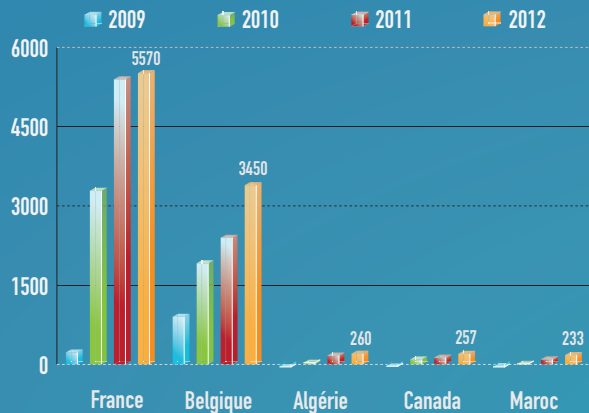
Promotion des écoles et des stages de pêche

La Maison wallonne de la pêche propose chaque année aux écoles de pêche, aux formateurs de pêche et aux fédérations de faire la promotion de leurs stages de pêche sur le site www.stagesdepeche.be. Il s'agit d'un répertoire structuré des stages de pêche organisés en Wallonie. Le visiteur peut filtrer les stages afin de sélectionner ceux qui sont susceptibles de l'intéresser. Il est possible de s'inscrire en ligne à un stage de pêche de son choix. Le site permet de faire la promotion des écoles de pêche et des activités organisées par les formateurs de pêche qui gèrent leurs stages sur le site web.



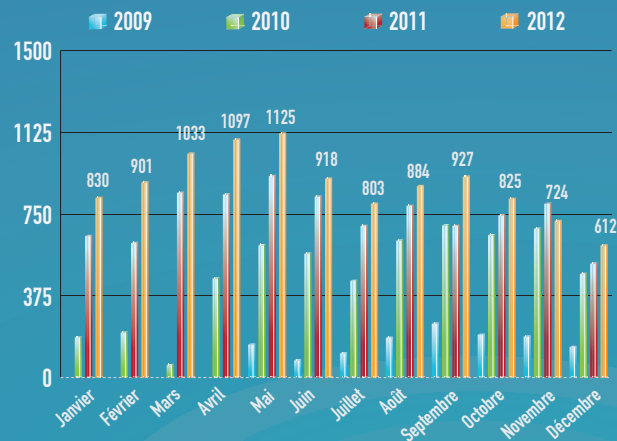
Promotion des stages de Pêche

Nombre de visiteurs



Origine géographique des visiteurs du site Internet des écoles de pêche

Nombre de visiteurs



Évolution du nombre de visiteurs mensuels de 2009 à 2012

L'activité sur le site est principalement liée à la mise en ligne des stages de pêche. En 2012, les stages ont été encodés plus tôt dans l'année. On note un grand nombre de visites en février et une diminution progressive des visites cohérente avec la diminution des stages de pêche renseignés sur le site.

Le site Internet dédié aux écoles de pêche est en ligne depuis 2009. Celui-ci permet de faire connaître plus largement les écoles de pêche de Wallonie et de promouvoir les activités des différentes écoles. Les formateurs de pêche ou candidats formateurs peuvent aussi y trouver une source d'informations et des supports administratifs et pédagogiques. Même si le nombre de visites mensuelles n'est pas comparable à celui du site Internet de l'association, on constate une belle progression du nombre de visiteurs uniques en 2012.

Il importe de signaler que les données relatives à 2009 portent sur une année incomplète, le site ayant été mis en ligne en cours d'année. Malgré la croissance des visites des internautes belges, ce sont toujours les Français qui sont les plus nombreux à consulter le site des écoles de pêche.

Mon premier livre de pêche

Dans le cadre de ses activités de coordination des écoles de pêche de Wallonie, la Maison wallonne de la pêche a repris en 2007, certains dossiers initiés antérieurement afin de les finaliser. Mon premier livre de pêche est un ouvrage pédagogique à destination des enfants d'une dizaine d'années ayant suivi un stage de pêche. Le livre est un support regroupant les différentes thématiques traitées au cours du stage permettant aux enfants de disposer d'un

support où retrouver ces notions après le stage.

Afin de publier un ouvrage de bonne facture, le Service Public de Wallonie a pris en charge la mise en page et le graphisme pour concrétiser le livre. La première édition de l'ouvrage a été publiée en 2012 à l'attention des écoles de pêche agréées.

La Maison wallonne de la pêche assure la gestion du stock des livres et la diffusion de l'ouvrage auprès des écoles de pêche agréées. Celles-ci remettent le livre aux enfants ayant effectué un stage de plus d'une journée au sein de l'école de pêche.





LA PECHE
AU CENTRE DES
MISSIONS



Wallonie

La formation et
l'information

La pêche «en ligne»

Conception d'un nouveau site de présentation des parcours de pêche en Wallonie

Un site d'index des sociétés et parcours de pêche a été développé en 2012. Suite aux très nombreuses demandes de pêcheurs parvenues à l'association, il semblait important de fournir gratuitement une information centralisée sur les sociétés de pêche et parcours de pêche présents sur les cours d'eau de Wallonie. Ce site a pour ambition d'être le plus exhaustif possible et vise plusieurs objectifs :

- faciliter l'accès à l'information relative à la localisation des sociétés et parcours de pêche pour les pêcheurs wallons et étrangers
- fournir une information détaillée et localisée sur les parcours de pêche
- promouvoir les sociétés de pêche auprès des pêcheurs
- proposer un lieu d'échange entre les sociétés de pêche et les personnes physiques ou morales désireuses de proposer à la location leurs droits de pêche.

La page d'accueil du site Internet permet de sélectionner une société de pêche grâce à la carte ou à l'index disponible à côté de celle-ci. Les informations, communications ou annonces relatives aux baux de pêche sont affichés sous la carte.

Une page d'informations pour chacune des sociétés de pêche complète le site Internet. Les parcours de la société



BERENGERE ENGLEBIN ASSISTANTE DE DIRECTION

Subvention Fonds piscicole de Wallonie



Bérengère ENGLEBIN assure depuis le 23 août 2004 l'accueil, l'organisation des réunions, la gestion administrative et comptable de l'association ainsi que la tenue des fichiers et des archives. Depuis fin février 2005, elle est responsable de la tenue des fardes de presse, de la publication de « La Dépêche » et de la mise en ligne des événements sur le site Internet de l'association. Elle s'occupe de la gestion des commandes en ligne des permis régionaux. Dans le cadre des projets de formation, elle participe aux travaux et au traitement des dossiers relatifs aux écoles et aux formateurs de pêche.

de pêche sont présentés de manière détaillée. Cette représentation sur carte permet de mettre en avant les spécificités de chaque parcours grâce à des codes couleurs. A titre d'exemple, la société de pêche peut renseigner les secteurs interdits à la pêche (frayères, zones de réserves, etc.), les secteurs no-kill ou dédiés à une technique de pêche spécifique ainsi que les secteurs ouverts à tous types de pêche.

Les deux berges peuvent être individualisées. Le cas échéant, une berge peut être renseignée comme interdite même si l'autre berge est autorisée à la pêche. De plus, des marqueurs permettent de localiser les secteurs interdits, les accès, les aménagements à destination des moins-valides, etc. et des photographies peuvent compléter l'ensemble permettant aux visiteurs d'avoir un premier aperçu du parcours.

La page de présentation de la société de pêche accueille quantité d'informations telles que les infrastructures disponibles, les espèces piscicoles présentes, une présentation de la société et la réglementation en vigueur. Des espaces sont aussi réservés pour renseigner les coordonnées de la société et les personnes de contact.

Pour les sociétés qui ont d'ores et déjà adhéré au système de commande en ligne des cartes de membres, un lien direct permet aux internautes de commander instantanément leur carte sur le site dédié. Dans tous les cas, les points de ventes « classiques » peuvent être renseignés sur une seconde carte.

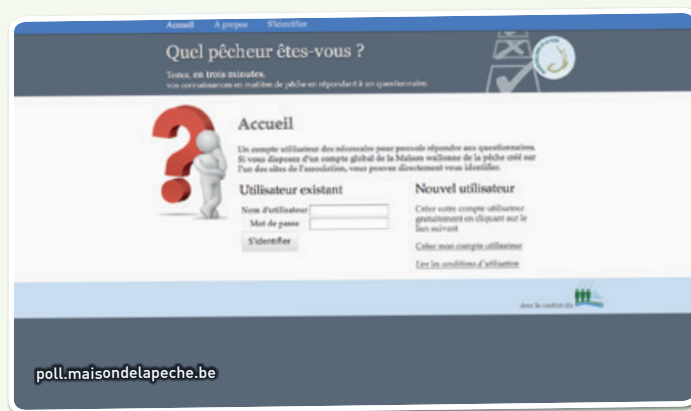
Enfin, les sociétés présentes sur le même bassin hydrographique à proximité de la société de pêche

sélectionnée sont indiquées en bas de page pour permettre aux visiteurs de consulter les parcours de pêche des sociétés voisines. Un champ de recherche permet de relancer une recherche sur l'ensemble des sociétés de pêche de Wallonie.

Nouveau site « Quel pêcheur êtes-vous ? » <http://poll.maisondelapeche.be>

Le nouveau module développé par l'association est fonctionnel et sera prochainement mis en ligne. Ce module permet de réaliser des petites enquêtes auprès des visiteurs du site par le biais d'une quinzaine de questions à choix multiples. Les questions peuvent porter sur les connaissances des visiteurs en matière de réglementation sur la pêche fluviale, la pratique de pêche spécifique (pêche de l'anguille...).

Le site est entièrement gérable par l'association, il est possible d'ajouter des questionnaires et des thématiques ainsi que d'activer ou désactiver des formulaires.



Gestion et mise à jour de la page Facebook de l'association

En 2011, l'association a créé sa page Facebook où sont présentées les activités de l'association, les annonces d'événements, les informations ainsi que les vidéos et photographies prises lors des événements. Dans le cadre de l'évolution du site Internet de l'association, les annonces et communications que l'asbl souhaite diffuser ne seront plus postées sur la page d'accueil du site mais seront mises en ligne sur la page Facebook de l'association.

La page Facebook de l'association comptait fin 2012, 250 mentions « J'aime ». Ce canal est aussi utilisé par les pêcheurs pour poser des questions à l'association et transmettre une information ou un avis sur des problématiques d'actualités. La page Facebook offre une source intéressante pour la redirection vers le site Internet des internautes à la recherche d'informations. En 2012, 1 236 visiteurs en provenance de la page Facebook ont visité le site Internet de l'asbl.

Revue de presse hebdomadaire

La DéPêche est la revue de presse électronique hebdomadaire réalisée par l'association depuis le 12 février 2005 et distribuée aux Fédérations, Sociétés de pêche et à toute personne qui en fait la demande. Chaque semaine, les articles et les informations en matière de pêche récréative et de protection des milieux aquatiques sont compilés dans la presse quotidienne, la presse gratuite et sur Internet avant d'être insérés dans la revue de presse.

La diffusion de la revue de presse est assurée au départ

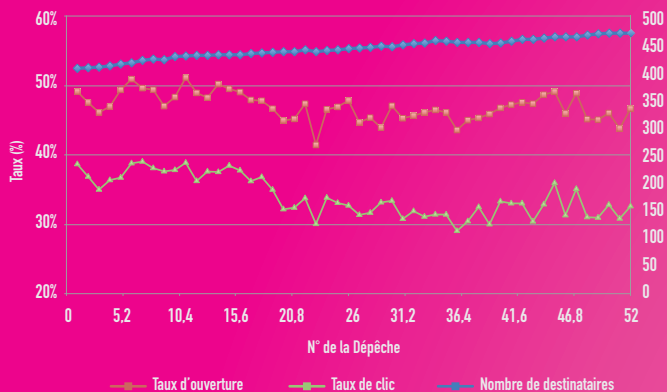
du serveur d'un prestataire de service spécialisé dans le mailing. Cela assure une optimisation des envois et limite les blocages des mails en raison des protections visant les courriels indésirables (spams) mais qui affectaient et compliquaient l'envoi de la revue de presse. La DéPêche est téléchargeable grâce à un lien disponible dans le corps de l'email. Aucune pièce jointe n'étant liée au courriel, les envois sont plus rapides et le poids de la revue de presse n'est plus un facteur limitant la diffusion.



Le nouveau système de délivrance offre aussi de nouvelles possibilités de suivi. En effet, il est désormais possible d'établir des statistiques concernant l'ouverture du mail, le téléchargement de la revue de presse ainsi que les abonnés qui assurent une rediffusion de la revue de presse auprès de leurs contacts. De même, le système repère automatiquement les adresses courriel erronées ou obsolètes et supprime ces adresses de la liste de diffusion. L'année 2012 se termine avec un nombre de 470 abonnés à la revue de presse. On observe en moyenne un taux d'ouverture des mails de l'ordre de 39,7 %. La moyenne générale pour

ce type de campagne d'emailing est de 18,2 %. Les données relatives au nombre de destinataires, au taux d'ouverture de l'email et de clics sur le lien de téléchargement de la Dépêche au format pdf sont reprises sur le graphique.

Une nouvelle ligne graphique a été développée pour la revue de presse afin de la renouveler pour 2013.



Evolution du nombre de destinataire de la Dépêche, du taux d'ouverture et du taux de clic en 2012.

JONATHAN PLÖN

CHARGE DE MISSIONS

Financement du Fonds Européen pour la Pêche - RAVMeuse

Jonathan Plön est bioingénieur spécialisé « Nature, Eaux et Forêts » de formation. Riche d'une expérience dans la restauration piscicole, la protection de berges et la restauration de la ripisylve, il a été engagé en avril 2011 à la Maison wallonne de la pêche afin de prendre en charge le projet RAVMeuse. Ce projet financé par le Fonds Européen de la Pêche et par la Wallonie a pour objectif d'installer dans les noues et darses de Meuse des radeaux végétalisés afin de recréer des habitats offrant une source d'alimentation, de protection contre des oiseaux piscivores ou encore un substrat de ponte potentiel.

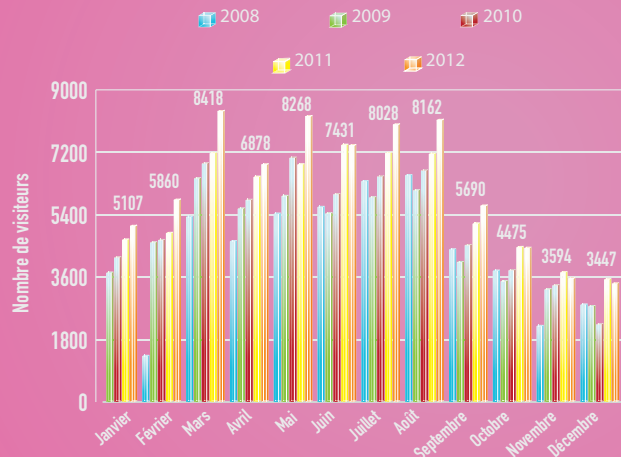


Site Internet de la Maison wallonne de la pêche

Les développements débutés en 2011 ont été poursuivis afin d'agrémenter les diverses rubriques avec davantage d'illustrations et de médias. De nouveaux liens ont été systématiquement insérés sur les pages du site afin de rediriger le visiteur vers des rubriques connexes susceptibles de l'intéresser. Les nombreuses demandes émanant du formulaire de contact sont compilées et les questions récurrentes sont présentées sur une page du site Web. A titre d'exemple, suite aux nombreuses questions sur la pratique de la pêche à l'écrevisse, sur la pêche nocturne de la carpe, etc. l'association a développé une brochure ainsi qu'une page internet spécifique.

A côté des nouveautés et du développement, le personnel de l'association veille à mettre à jour l'information, notamment, au niveau de l'agenda et des « news » de la page d'accueil mais aussi sur les multiples pages du site Internet où le contenu doit être adapté régulièrement en fonction de l'actualité.

Concernant l'utilisation de terminaux mobiles, la tendance signalée en 2011 se poursuit, 12,3 % des visiteurs utilisent des terminaux mobiles y compris des tablettes pour surfer sur le site Internet de l'association. Cette information s'avère essentielle pour les développements ultérieurs du site Internet qui devra soit comporter une version mobile soit s'adapter aux technologies et aux standards utilisés pour les smartphones et tablettes.



Nombre mensuel de visiteurs uniques du site Web entre 2008 et 2012

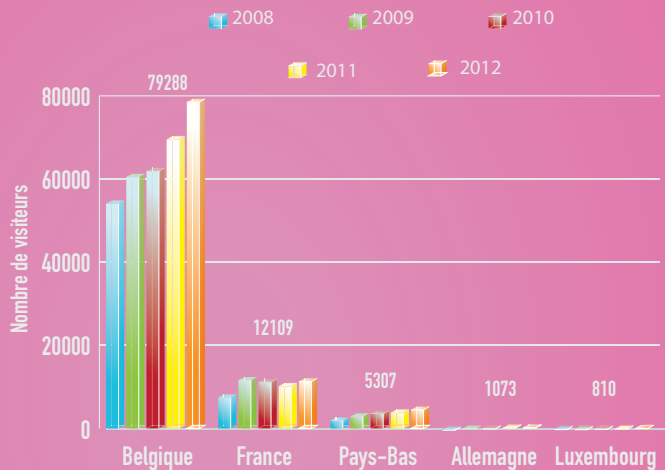
JULIEN GILLES CHARGE DE MISSIONS

Subvention du Fonds piscicole de Wallonie



Julien GILLES a réalisé un baccalauréat à la Haute Ecole de la Province de Liège en Agronomie finalité environnement (La Reid). Il a été engagé au sein de l'équipe de la Maison wallonne de la pêche afin d'assurer un soutien scientifique et technique aux projets de l'association. Dans ce cadre, il participe activement aux projets de restauration des milieux aquatiques (radeaux végétalisés, frayères artificielles flottantes, inventaires de la qualité des milieux aquatiques...). Il participe aussi aux actions de sensibilisation à la protection des milieux aquatiques et de promotion de la pêche en Wallonie.

Répartition géographique des visiteurs du site Web

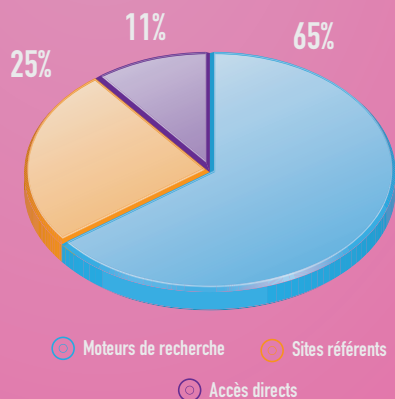


Globalement, le nombre de visiteurs s'est encore accru en 2012 et atteint 67 815 visiteurs uniques pour 102 117 visites et 291 036 pages consultées. Outre les deux pics de consultations observés annuellement à l'approche de l'ouverture de la pêche (mars et mai), on note une élévation des fréquentations durant les mois de juillet et août vraisemblablement liée au tourisme pêche.

La répartition géographique des visiteurs reste comparable. Ce sont les visiteurs belges les plus nombreux avant les Français (12 109 visites), les Hollandais (5 307 visites), les Allemands (1 073 visites) et les Luxembourgeois (810 visites). Au total, les visites du site proviennent de 112 pays différents.

Sur base des statistiques du site Internet, les différentes sources du trafic sont identifiées. Il en ressort que ce sont les moteurs de recherche, principalement Google (95 %) qui apportent le plus grand flux d'internautes vers le site de l'association comparativement aux accès directs et aux sites référents.

Source de trafic sur le site Internet en 2012



Bibliothèque

L'association a acquis plusieurs centaines de livres depuis sa création et poursuit cette démarche afin de proposer une bibliothèque thématique sur la pêche, les poissons, les milieux aquatiques ou encore la gestion de l'eau. Cette bibliothèque ouverte depuis 2011 est accessible sur rendez-vous au siège social de l'association. Les ouvrages sont consultables sur place dans la salle aménagée à cet effet. Dans des perspectives de développement, il est prévu de mettre à disposition des internautes la liste complète des ouvrages disponibles dans une base de données accessible via le site web de l'asbl.



La bibliothèque intègre aussi les différentes brochures éditées par l'association. Celles-ci peuvent être obtenues sur simple demande. De nombreuses demandes émanant d'écoles, d'écoles de pêche, d'étudiants ou encore de

pêcheurs sont enregistrées. Dans la mesure de ses possibilités, l'association diffuse les brochures informatives auprès des personnes intéressées. Celles-ci sont également disponibles sur le stand de l'association lors des foires et salons auxquels elle participe.

Diffusion d'informations pour les fédérations et sociétés de pêche

Certaines Fédérations et sociétés de pêche wallonnes ont reçu, dans le courant du mois de décembre 2011, une circulaire de l'AFSCA relative aux dispositions légales dans le secteur de l'aquaculture. En effet, cette réglementation est susceptible de s'appliquer à certaines Fédérations et sociétés de pêche, en particulier à celles qui détiennent des écloséries et peuvent être assimilées à des fermes aquacoles.

Dans ce contexte et afin de clarifier au mieux ces obligations, la Maison wallonne de la pêche a réalisé une note d'information au sujet des impositions de l'AFSCA concernant la police sanitaire des animaux d'aquaculture et le plan de lutte NHI-SHV. Une séance d'information a été organisée au siège social de l'association à laquelle l'ensemble des Fédérations de pêche ont été conviées.

La Maison wallonne de la pêche a été invitée, en date du 5 septembre 2012, aux côtés des représentants du Service de la Pêche, à une réunion de synthèse organisée par l'AFSCA elle-même en son siège social de Bruxelles. L'AFSCA s'inquiétait que de nombreuses sociétés de pêche ne respectent toujours pas les nouvelles impositions. La Directrice Générale du Service des Contrôles de l'AFSCA

a expressément prévenu l'asbl que des contrôles et des sanctions allaient très prochainement être multipliés au sein des sociétés de pêche en Wallonie. Dans ce contexte, la Maison wallonne de la pêche a diffusé au mieux l'information auprès des Fédérations et sociétés de pêche afin de les mettre en garde et de rappeler le devoir d'information des Fédérations et sociétés de pêche ayant des activités d'aquaculture.

Un soutien juridique et administratif a été proposé à toutes les Fédérations. Celles-ci pouvaient faire appel à la Maison wallonne de la pêche pour obtenir de l'aide ou des informations complémentaires quant aux impositions et aux réglementations en vigueur.

Parutions dans le pêcheur belge

Une collaboration avec le Pêcheur belge a permis à l'association d'informer les lecteurs des projets de gestion mis en place et des offres de services proposées par la Maison wallonne de la pêche. En 2012, cette collaboration s'est encore renforcée et quatre articles ont été publiés afin de présenter des projets menés par l'asbl : le projet FEP RAVMeuse, le projet de végétalisation des berges de la Haute Sambre ou des problématiques d'actualités : les



impositions de l'AFSCA pour les sociétés de pêche, l'implantation en Wallonie de centrales hydroélectriques peu compatibles avec la faune piscicole.

L'objectif de ces parutions est double, d'une part, informer les pêcheurs et, d'autre part, promouvoir les activités de la Maison de la pêche.

Participation de l'association aux salons Fête de la pêche à la mouche de Roselies

L'association était présente à la 17ème édition de la fête de la pêche à la mouche de Roselies et proposait aux visiteurs de commander leur permis de pêche. Depuis plusieurs années, l'asbl fait une action promotionnelle et offre, pour toute commande d'un permis de pêche, un kit de pêche gratuit. Celui-ci se compose d'une canne de 4 mètres et d'une ligne montée. Les kits sont distribués jusqu'à épuisement du stock. Ce sont 420 permis de pêche qui ont été commandés auprès de la Maison wallonne de la pêche. Ces commandes sont transmises au bureau de poste de Namur. Les permis délivrés par la Poste sont envoyés au domicile des pêcheurs par courrier. Grâce au système de lecteur de cartes eID, les coordonnées ne doivent pas être entièrement retapées.

Le simulateur de pêche était aussi disponible sur le site de l'association. De nombreux visiteurs sont particulièrement intéressés par ce jeu et tentent de capturer un poisson de leur choix. Les plus jeunes se laissent également tenter pour (re)découvrir les sensations de la capture d'un (gros) poisson.

En outre, l'association informe et sensibilise les visiteurs à la

réglementation en matière de pêche, aux actions et au rôle de la Maison wallonne de la pêche au sein du tissu associatif wallon de la pêche.

Foire de la pêche et du pêcheur de Frameries

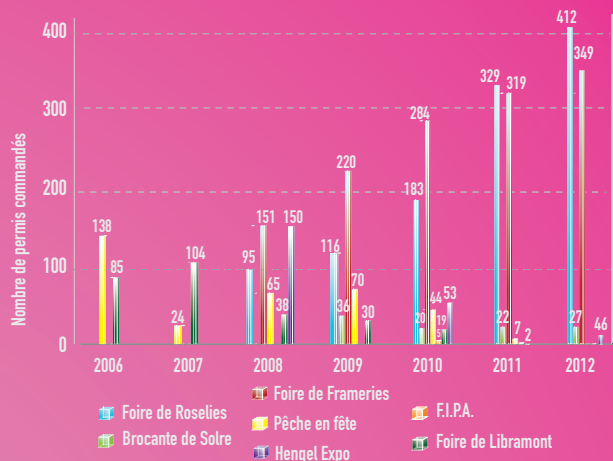
La 21ème édition de la Foire de la pêche et du pêcheur s'est déroulée à Frameries les 5 et 6 mars 2012. La Maison wallonne de la pêche partageait un vaste stand avec la Fédération Piscicole et Halieutique du sous bassin de la Haine. En dehors de l'animation avec le simulateur de pêche, le visiteur pouvait obtenir de nombreuses informations sur la réglementation, les actions de la Maison de la pêche et la Fédération. La commande de permis de pêche était possible sur le stand de la Maison wallonne de la pêche et la Fédération délivrait les cartes d'affiliation aux sociétés de pêche fédérées. A cette occasion, 349 permis de pêche ont été commandés sur le stand.



Foire de Libramont

La Maison wallonne de la pêche et la Maison de la pêche du Luxembourg ont eu l'opportunité de disposer d'un espace sur le stand du Cabinet du Ministre Di Antonio lors de la Foire agricole, forestière et agroalimentaire de Libramont afin d'assurer la promotion de la pêche. Deux animations étaient proposées sur le stand, le simulateur de pêche permettait aux visiteurs de découvrir les sensations ressenties lors de la capture d'un poisson et le bassin tactile leur présentait de manière insolite la découverte des poissons par le toucher.

Evolution des commandes de permis lors des foires



Festival International de la Pêche et de l'Artisanat

La troisième édition du F.I.P.A. a eu lieu à Aywaille les 8 et 9 septembre 2012. L'association proposait sur son stand une animation à l'aide du simulateur de pêche. Les brochures d'information et de sensibilisation étaient disponibles sur le stand de l'association. Les visiteurs pouvaient également obtenir des informations sur la pratique de la pêche en Wallonie.

Lors des foires et salons, l'association offre un service de commande de permis de pêche. On note un succès croissant de ce service pour les foires du début de l'année (Roselies et Frameries) près de 800 permis ont été commandés sur les week-ends des foires de Roselies et de Frameries. A contrario, un tassement important des commandes est observé pour les foires qui se déroulent en cours de saison.



Sensibilisation de la presse et information du public

Une émission de la Clé des Champs a été tournée dans la région de Spa à l'occasion de l'ouverture de la pêche à la truite. Outre des explications succinctes sur la réglementation de la pêche en Wallonie, le Directeur de l'association a eu l'occasion de présenter le travail réalisé pour lever les obstacles à la libre circulation des poissons en présentant à la caméra l'exemple d'un obstacle levé par la province de Liège sur proposition de la Fédération Vesdre Amblève.

Développement d'outils de communication

Dans le cadre du projet d'amélioration de l'efficacité des frayères implantées sur les lacs de l'Eau d'Heure, une nouvelle brochure a été éditée de même que deux roll up. L'ensemble a été décliné sur base d'une même ligne graphique. Ces outils de communication présentent le projet et les résultats obtenus sur les frayères artificielles flottantes et sur les radeaux végétalisés.

Les deux roll up seront utilisés sur les foires et salons afin de présenter au public les actions de l'association et montrer en images les résultats obtenus grâce à ces aménagements.



Roll Up - Frayères



Restauration des habitats piscicoles

TruttaThure (Champlats)

Dans le cadre du projet mené sur la Thure, la Maison wallonne de la pêche apporte son soutien à la Fédération Halieutique et Piscicole des sous-bassins Sambre et Oise pour l'encadrement scientifique principalement du volet restauration des habitats et du milieu.

Suite au stage de Quentin d'Orchymont réalisé au sein de l'association, son rapport apporte des éléments concrets et chiffrés pour l'aménagement du cours d'eau afin d'améliorer sa fonctionnalité d'un point de vue piscicole.

Afin de compléter cette étude, en 2012, l'association a accueilli une nouvelle stagiaire Mademoiselle Miyuki Monty afin d'évaluer la fonctionnalité des frayères de la Thure. A cet effet, des bâtonnets de pin ont été insérés dans le lit du cours d'eau sur les secteurs de frayères afin d'estimer

l'oxygénation du substrat en période hivernale et de tenter de mettre en évidence l'effet du grattage des frayères. Après plusieurs semaines, les bâtonnets ont été ôtés du substrat afin de mesurer les traces d'anoxie présentes sur ceux-ci.

Les tests statistiques réalisés sur les résultats ont mis en évidence une différence significative de l'oxygénation des frayères en fonction de leur localisation. A contrario, il n'y a pas de différence significative de l'oxygénation du substrat entre les frayères colmatées et les frayères grattées.



ThudiTruite – inventaire de la Biesmelle

À l'image de ce qui a été réalisé sur la Thure, un nouveau projet a vu le jour sur la Biesmelle afin de restaurer la population de truites fario dont subsistent des reliquats dans les affluents du cours d'eau. Dans ce contexte, la Maison wallonne de la pêche apporte un soutien technique et scientifique à la Fédération et la société de pêche par l'intermédiaire d'un inventaire et d'une étude succincte proposant des réalisations concrètes susceptibles d'améliorer la qualité hydro morphologique du cours d'eau. Le Service de la pêche et le DNF sont partenaires du projet et prennent en charge les aspects liés à l'inventaire des populations piscicoles et les aspects génétiques des populations.

Les mesures d'IBGN et physico-chimiques réalisées par Borja Ruiz Romero, stagiaire à la Maison wallonne de la pêche, et Julien Gilles mettent en avant une piètre qualité d'eau. Ce qui est cohérent avec l'absence d'épuration des eaux usées domestiques. Néanmoins, l'épuration étant programmée à plus ou moins court terme, ce premier inventaire sera utile comme état initial de la situation et permettra de mettre en avant les améliorations de la qualité du cours d'eau.

Un rapport sera prochainement publié avec les résultats des inventaires, les conclusions et les propositions d'actions à mettre en place pour restaurer la qualité hydro morphologique du cours d'eau.



Projet FEP - Pisciflore Cheratte

Le 31 juillet 2007, la Basse Meuse liégeoise a été polluée par deux insecticides (Chlorpyrifos et Cyperméthrine) provenant de la firme Chimac-Agriphar S.A., entraînant des mortalités importantes en aval du point de rejet. Suite à cette pollution, une plainte a été déposée par les groupements de pêcheurs. Ce projet s'inscrit dans le plan de restauration des dégâts environnementaux subis. Les objectifs du projet sont d'offrir un milieu propice à la reproduction des espèces de poissons phytophiles, des zones d'habitats aux juvéniles de ces espèces de poissons dans un milieu physiquement dégradé par la chenalisation et des zones de refuges pour les poissons contre la prédation exercée par le Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*). En outre, le projet cherche à favoriser les peuplements de macrophytes sur un secteur fortement anthropisé.

L'ancien quai de chargement du charbonnage de Cheratte sera équipé d'un système de berceaux en inox sur lesquels seront déposées des fascines pré-végétalisées. L'ensemble de l'aménagement sera systématiquement protégé, au

moins dans un premier temps, afin de permettre le bon développement des plantules. Cet aménagement sera complété par des frayères fixes qui serviront de support de ponte en attendant le développement de la végétation et, par la suite, ces frayères pourront servir d'appoint aux substrats naturels de pontes fournis par la végétation.

En 2012, les fascines ont été plantées et mises en culture à la pisciculture d'Erezée dans les bassins extérieurs grâce à une collaboration du Service de la pêche. Les berceaux ont été commandés et sont en cours de réalisation. Ils seront fixés et équipés de fascines dans le courant de l'année 2013.



Radeaux végétalisés

Lacs de l'Eau d'Heure

La Maison wallonne de la pêche a suivi les radeaux végétalisés implantés sur les lacs de la Plate Taille et de l'Eau d'Heure. Les plantes fixées sur les radeaux implantés sur le lac de l'Eau d'Heure subissant des contraintes liées aux activités récréatives ne se développaient pas. Les plantes palustres et héliophytes mourraient vraisemblablement du fait de la projection d'eau sur les parties aériennes. Dans ce contexte, les radeaux ont été transférés sur le lac de la Plate Taille et devront être revégétalisés avant de pouvoir offrir un abri aux alevins et un support de pontes aux géniteurs.

FEP-RAV-Meuse

L'ichtyofaune mosane est, depuis de nombreuses années, confrontée à une pression anthropique telle que tout son biotope s'en trouve modifié. L'importante artificialisation de la Meuse a conduit à une raréfaction des sites d'accueil pour nos poissons indigènes. Les habitats des espèces limnophiles (sites de pontes, zones de refuge et de croissance des alevins, etc.) n'existent plus que sous forme de maigres reliquats. Les stocks de nos espèces piscicoles wallonnes d'intérêt commercial ne sont plus à leur niveau optimal depuis de nombreuses années. Devant ce constat, il devient urgent de recréer des sites d'accueil favorables au développement des populations ichtyologiques.

C'est à travers cet objectif principal que s'inscrit le projet FEP « RAV Meuse ». Etant donné la difficulté de travailler sur des berges fortement artificialisées, le projet a pour but de mettre en œuvre un habitat de substitution sous forme de radeaux végétalisés. Les systèmes racinaires des espèces végétales qui se développent sur ces radeaux sont destinés à accueillir les poissons dans leurs premiers stades de développement (larves et alevins).

Ils offrent un habitat de substitution servant de zones refuges et de protection contre les prédateurs tels les oiseaux piscivores et de site de nourrissage ou encore de substrats de ponte pour les espèces phytophiles et phytolithophiles.

En 2012, l'association s'est consacrée à l'élaboration, à la mise en place et au suivi de plus de 200 m² de radeaux végétalisés sur deux darses de Meuse : la darse de Corphalie à Huy et la darse de Cheratte complétant ainsi les 120 m² installés sur les noues de Tailfer et la frayère d'Hermeton.



Les premiers résultats observés sont très encourageants, plusieurs espèces ont utilisé les racines comme substrat de ponte durant la période de reproduction de 2012. Les prélèvements ont permis d'identifier, entre autres, des ablettes, des carassins, des carpes, des gardons...

Plusieurs actions connexes ont été menées afin de contribuer à la réussite du projet. A titre d'exemple, la connexion entre la noue de Tailfer et la Meuse, bien qu'existante, était fortement réduite en raison d'un encombrement racinaire qui limitait la mobilité du poisson entre la noue et le cours principal du fleuve. Suite à ce constat, les démarches ont été effectuées auprès du gestionnaire afin de pouvoir baisser le niveau de la Meuse et pouvoir intervenir sur le pertuis de connexion.



Frayères artificielles flottantes

Les frayères artificielles ont été remises en place le 22 mars 2012. Les 76 m² de supports de pontes artificiels ont été placés dans les anses du barrage de la Plate Taille et de l'Éau d'Heure avant la période de reproduction des espèces les plus précoces afin de garantir que chacune des espèces ciblées pourrait disposer des substrats artificiels pour déposer leurs pontes. Les frayères ont été disposées de manière similaire aux années antérieures vu les bons résultats obtenus. Lors de l'implantation des frayères, sept sites ont été choisis sur le lac de la Plate Taille pour accueillir des frayères artificielles flottantes (60 m²). Le schéma d'installation est le suivant : une frayère dans l'anse de la Fontaine aux Planes, une dans le fond de l'anse à proximité du centre ADEPS « Le Cierneau », une à l'entrée de l'anse de l'ADEPS, deux dans l'anse de « Oupia », une frayère dans l'anse aux bateaux et enfin une frayère dans la Crique des Cabiniers.

Des pontes de gardons ont été identifiées entre le 24 et le 28 mai 2012 sur 12 m² de frayères situées dans la Crique des Cabiniers sur le lac de la Plate Taille. Une évaluation quantitative des œufs a été réalisée sur les frayères artificielles du lac de la Plate Taille. Plus de 125.000 œufs/m² ont été dénombrés sur les frayères. A la même date des pontes de carpes ont été observées sur 12 m² de frayères disposées dans l'anse dite « Fontaine aux planes ». Les comptages ont permis d'estimer une densité moyenne d'environ 5 000 œufs/m².

Initialement utilisées par les brochets et les gardons, on constate aussi une diversification des espèces qui usent de ces supports artificiels pour déposer leurs pontes : la carpe est une espèce dont les pontes n'avaient pas encore été observées à ce jour sur les frayères flottantes.

D'un point de vue bathymétrique, après six années d'observations, l'utilité des frayères n'est plus à démontrer.



En effet, des pontes ont été observées chaque année, l'abondance ainsi que les espèces concernées peuvent varier mais les supports montrent leur utilité quel que soit le degré de remplissage du lac.

Végétalisation de la Haute Sambre

Sur une grande partie de son cours, la rive droite de la Haute Sambre est restée naturelle et n'a pas fait l'objet d'aménagement. Cette situation, fort rare, est une bénédiction pour la faune qui peut y trouver des habitats propices. Le projet de végétalisation des berges a pour objectif de tirer parti de cette particularité afin d'accroître et d'améliorer les habitats disponibles sur le cours principal de la Haute Sambre tout en assurant la préservation des berges contre l'érosion. La recréation d'habitat bénéficie à toute la faune et notamment aux poissons qui disposent d'espace pour se cacher de leurs prédateurs, s'y alimenter,

s'y reproduire... Finalement, le but est de redynamiser les populations de poissons et la chaîne écologique par leur intermédiaire.



Végétalisation des berges de la Haute Sambre





Protection des milieux aquatiques

Pollution de la Sambre

Le dossier des pollutions survenues en 2005 et 2007 sur la Sambre a bien évolué dans le courant de l'année 2012. L'avocat de l'association, Maître Denis, a assuré la gestion du dossier et a plaidé la cause des associations qui se sont constituées partie civile pour ces pollutions. Si le planning des audiences est respecté, le jugement devrait survenir dans le courant de l'année 2013.

Pollution de la Biesmelle

Une première consultation du dossier de la pollution de la Biesmelle a été effectuée par l'avocat de l'association en 2012. Ce dossier regroupe de nombreuses informations quant aux origines possibles de la pollution survenue en 2010 sans toutefois privilégier l'une ou l'autre origine.

Mise à sec de l'Ourthe

Un nouveau dépôt de plainte avec constitution de partie civile a été effectué par la Maison wallonne de la pêche conjointement avec la Fédération locale, le Groupement des Sociétés de Pêche de l'Ourthe Banale Luxembourgeoise, et la FSPFB suite à la mise à sec de l'Ourthe en aval du barrage de Nisramont. Cet incident survenu après le déversement de smolts par le Service de la pêche a provoqué, une mortalité importante parmi les alevins de saumons, de truites mais aussi les poissons adultes tels que le chabot.

Réactions face à l'implantation de centrales hydroélectriques

De nouveaux projets hydroélectriques voient régulièrement le jour en Wallonie. Outre le suivi du dossier des centrales

implantées sur la Dyle, les projets d'implantation de centrales sur les barrages de la Haute Meuse ont fait l'objet d'une enquête publique. Dans ce contexte, la Maison wallonne de la pêche a remis un avis dans le cadre de l'enquête lancée à ce sujet. Le dossier a donc fait l'objet d'une analyse juridique et scientifique afin de remettre un avis pertinent et argumenté concernant le projet. L'association déplore, notamment, l'absence de prise en compte de la continuité écologique, des perturbations causées à la faune, des dégradations de l'habitat aquatique, l'un des plus menacés à l'heure actuelle...



Pollution de la Sambre en 2005

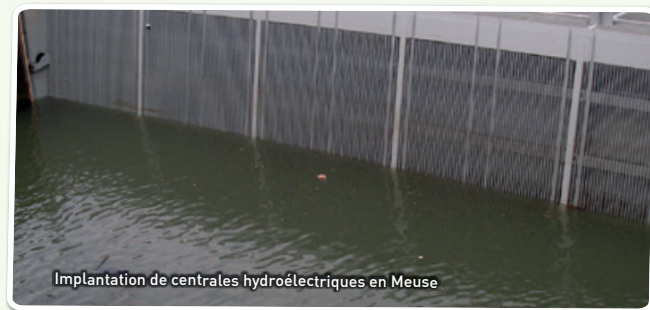
Enquête publique - changements au plan de secteur

À la demande de l'Union des sociétés de pêche du bassin de la Haute Semois, la Maison wallonne de la pêche a réagi à un projet communal de modification du plan de secteur afin de préserver une zone humide et deux petits ruisseaux constituant des frayères à truites potentielles. Un avis a été remis dans le cadre de l'enquête publique afin de sensibiliser le collège communal aux aspects environnementaux de ce projet et, notamment, l'impact du projet sur les milieux aquatiques et les populations piscicoles.

Kayak – renouvellement du permis d'exploitation

Dans le cadre de la demande de renouvellement du permis d'exploitation, une enquête publique a permis à l'association de remettre un avis concerté avec la Fédération Halieutique de la Haute Meuse namuroise et la FSPFB. Après consultation des dossiers auprès des Administrations communales de Dinant et Houyet, un avis circonstancié a été rédigé et les observations écrites ont été déposées afin de sensibiliser les pouvoirs locaux aux risques d'une augmentation des activités liées aux kayaks pour l'environnement et le bon fonctionnement de la rivière.

Il a été décidé de commun accord avec la Fédération locale que la décision d'octroi du permis sous conditions ne semblait pas garantir la préservation des milieux. Dans ce contexte, les structures qui s'étaient prononcées dans le cadre de l'enquête ont établi un recours contre le permis octroyé. Le dossier sera suivi dans les prochains mois par l'avocat de l'association Maître Denis.







**Soutien aux Fédérations et
à la politique régionale en
matière de pêche**

Commande en ligne des cartes de sociétés

Outre le permis de pêche, la Maison wallonne de la pêche propose aux visiteurs du site www.permisdepeche.be de commander en ligne leur(s) carte(s) de sociétés. En 2012, de nouvelles sociétés ont souhaité s'associer au projet et proposer leurs cartes de membres aux pêcheurs internautes.

La démarche est très simple, le pêcheur dispose d'une liste des sociétés de pêche au sein de laquelle il peut effectuer un tri. Une fois la société de pêche choisie, il sélectionne la carte d'affiliation de son choix : carte annuelle, vacances, jeune... et obtient l'ensemble des informations concernant le parcours de la société de pêche, le règlement, les photographies du parcours... Le pêcheur reçoit sa commande par voie postale avec sa carte de société et les documents que la société souhaite mettre à disposition de ses membres

(calendrier des rempoissonnements, réglementation, carnet de captures, etc.)

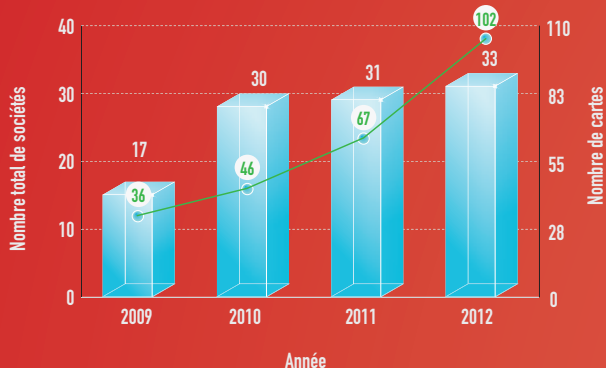
De son côté, la société de pêche reçoit mensuellement le tableau de ses membres inscrits par Internet ainsi qu'un décompte financier.

Au total, cent deux cartes ont été délivrées par le biais du système de commande en ligne. L'évolution des ventes peut être fort variable suivant la société de pêche concernée.

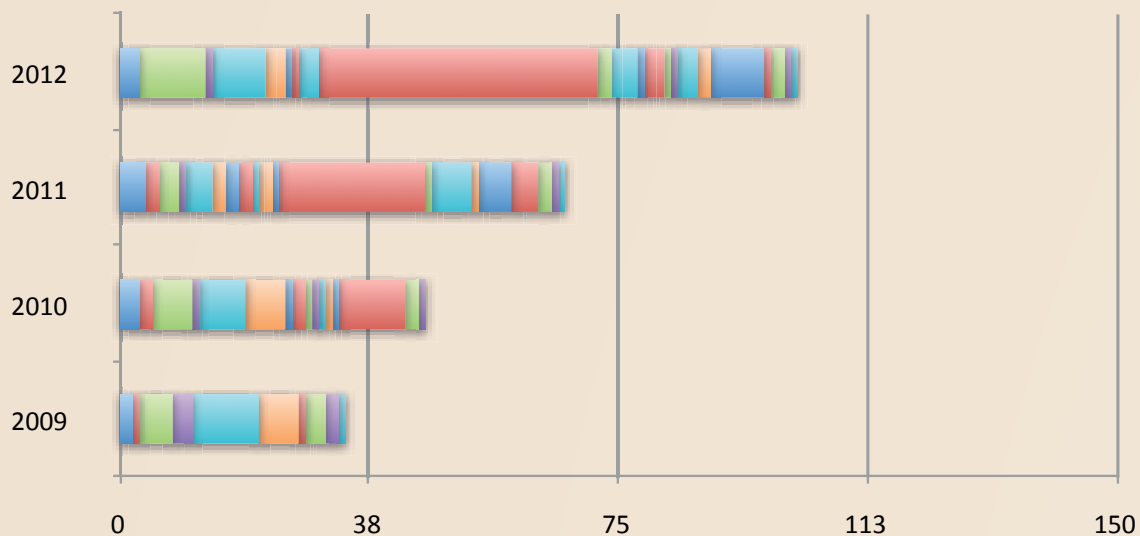
Afin de pouvoir satisfaire au mieux les pêcheurs, le système gagne à disposer d'une offre la plus large et diversifiée possible. Bien que l'offre s'élargisse progressivement, de nombreux cours d'eau ou secteurs de cours d'eau ne sont pas encore représentés dans l'offre en ligne. D'autre part, certaines sociétés attendent qu'un système de vente en ligne vienne remplacer le système de commande pour se lancer dans le projet. Le système offre encore de nouvelles perspectives afin de faciliter les démarches des pêcheurs.

Un lien a été établi entre le site de commande en ligne des cartes d'affiliation et le site d'index des sociétés et parcours de pêche afin d'orienter directement le pêcheur vers la carte d'affiliation de la bonne société de pêche et de donner une autre dimension au service proposé.

Evolution du nombre de sociétés proposant la commande en ligne de cartes d'affiliation et évolution



Evolution du nombre de sociétés proposant la commande en ligne de cartes d'affiliation et évolution



- | | | | |
|----------------------|---------------------|----------------------|--------------------|
| Pêcheurs réunis | Goujon leernois | Mehaigne Avennes | Mehaigne Moxe |
| Warfazienne | Goujon frétilant | Ourthe et Bronze | Mehaigne Huccorgne |
| ADPPLEH | Vairon barvautois | Mehaigne Wanze | Mehaigne Fallais |
| Truite saumonée | Sambrienne | Mehaigne Wasseiges | Mehaigne Fumal |
| Gaule courcelloise | Rousse "Rendeux" | Mehaigne Moha | Mehaigne Latinne |
| Dévoués | Truite de Seloignes | Bourriche | Goujon thudinien |
| Truite de Bersillies | CRAPLL | Vairon | Fervents Longvilly |
| | | Fervents de la gaule | |

Pollutions

La Maison wallonne de la pêche apporte son soutien aux Fédérations de pêche qui souhaitent déposer plainte pour pollution. L'association prend en charge la constitution d'un dossier récapitulatif reprenant les articles de presse de même que les divers témoignages récoltés ou encore des photographies des événements. Ce dossier est transmis à l'avocat de l'association pour effectuer le dépôt de plainte, habituellement, avec constitution de partie civile. Les frais encourus sont pris en charge par l'association.

Etudes et actions de restauration des cours d'eau

En 2012, l'association a effectué diverses études sur les cours d'eau, notamment, sur la Thure dans le cadre du projet Trutta Thure et la Biesmelle avec le lancement du nouveau projet Thudi Truite.

Soutien administratif, juridique et technique

De manière générale la Maison wallonne de la pêche tente, dans la mesure de ses moyens, d'apporter une réponse aux problématiques transmises par les Fédérations. A titre d'exemples, une liste non exhaustive d'actions réalisées dans ce cadre est présentée dans les paragraphes suivants.

A la demande de la Fédération Halieutique et Piscicole des sous bassins de la Sambre et de l'Oise, la Maison wallonne de la pêche a apporté un soutien administratif et juridique dans le cadre de l'élaboration d'un projet de développement de la pêche récréative sur les lacs de l'Eau d'Heure.

Afin de mettre en place l'écloserie dans le projet Trutta Thure et de l'alimenter en eau, les renseignements concernant les

autorisations à obtenir pour procéder à un forage de plus de 20 mètres pour atteindre les nappes phréatiques ont été transmis à la Fédération.

Dans la perspective de la scission de la Fédération Vesdre-Amblève, la juriste de l'asbl a fourni une note récapitulative schématisée des démarches à effectuer et procédures à suivre dans le cadre de la scission partielle de l'asbl.

Suite à la reprise de la Fédération des Sociétés de pêche de la Semois namuroise par un nouveau comité, des statuts types ont été communiqués au nouveau comité ainsi qu'un vade mecum pour les modifications statutaires.

A la demande de la Fédération du Bassin de la Dyle, l'association a suivi le dossier de demande d'installation d'une centrale hydroélectrique sur la Dyle. Différents contacts téléphoniques ont été pris avec la Province ainsi qu'avec l'Administration communale de Genappe. Un recours a été rédigé et introduit auprès du Gouvernement régional wallon à l'encontre d'une décision du Collège provincial du Brabant wallon du 21.06.2012 autorisant sous conditions la réalisation, par la société AXIAL INVEST S.A., des travaux d'adaptation à la vanne existante sur le cours d'eau de deuxième catégorie dénommé « La Dyle » à BOUSVAL.

Une proposition de statuts modifiés a été transmise à la Fédération Halieutique et Piscicole du sous bassin de la Dendre suite à la demande qui avait été introduite.



Gestion et développement de l'association

Ressources humaines

En 2012, l'équipe de la Maison wallonne de la pêche était constituée de six personnes. Le secrétariat et la gestion administrative et comptable sont assurés par Mesdemoiselles Bérengère Englebin et Mélissa Praillet. Mademoiselle Bérengère Englebin, Assistante de direction, travaille au sein de l'association depuis 2004. Suite à l'augmentation des dossiers et des tâches administratives, elle a été soutenue durant 6 mois par Mademoiselle Praillet. Mademoiselle Elodie Gilson a assuré les fonctions d'assistante administrative durant 3 mois au sein de l'association. Mademoiselle Elise Muñoz-Torres a pris en charge, pour la deuxième année consécutive, le soutien juridique aux Fédérations et Sociétés de pêche de même

que la gestion des aspects juridiques internes à l'asbl. Suite à l'incertitude quant au renouvellement de la subvention d'assistance juridique, le contrat de Mademoiselle Muñoz-Torres arrivé à échéance en novembre 2011 n'a pas été renouvelé.

Messieurs Julien Gilles et Jonathan Plön ont été engagés en avril 2011 comme chargés de missions. Monsieur Julien Gilles, bachelier en environnement, apporte un soutien à l'association pour les missions scientifiques. Depuis juin 2012, il s'occupe à deux tiers temps du projet FEP Pisciflore Cheratte. Monsieur Plön est responsable du projet RAVMeuse, projet de restauration du milieu financé par le Fonds Européen pour la Pêche et le Service Public de Wallonie.

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
F. Dumonceau												
B. Englebin												
J. Gilles												
E. Gilson												
E. Muñoz-Torres												
J. Plön												
M. Praillet												

 Fonds piscicole de Wallonie

 FEP Pisciflore Cheratte – SPW

 SPW-DCP

 FEP RAV Meuse – SPW



dans le cadre du projet Trutta Thure, Monsieur Guillaume Morellato a participé aux projets de végétalisation des berges de la Haute Sambre ainsi que sur les frayères et radeaux des lacs de l'Eau d'Heure, Mademoiselle Catherine Hebert a participé aux projets FEP RAV Meuse et Pisciflore Cheratte, Monsieur Borja Ruiz Romera a réalisé avec l'aide de Monsieur Gilles l'étude de la Biesmelle, notamment, sur le parcours de la société de pêche Le Goujon Thudinien dans le cadre du projet Thudi Truite. Pour la première fois en 2012, l'association a eu l'opportunité d'accueillir une stagiaire en droit, Mademoiselle Audrey Coune qui a apporté son aide à Mademoiselle Muñoz-Torres dans différents dossiers traités

MÉLISSA PRAILLET

ASSISTANTE

Subvention Fonds piscicole de Wallonie

Mélicca Praillet a été engagée par l'association en février 2012 pour un contrat de six mois. Elle a apporté son soutien pour les tâches administratives et comptables. Elle a contribué à l'accueil, la publication de « La Dépêche », la mise en ligne des événements et des stages de pêche sur le site Internet de l'association. Elle s'occupe de la gestion des commandes en ligne des permis régionaux. Dans le cadre des missions de coordination des écoles de pêche, elle participe activement à la mise en place des malles pédagogiques.



L'association a eu l'opportunité de bénéficier de l'aide de plusieurs stagiaires au cours de l'année. Ceux-ci ont travaillé sur divers dossiers et ont apporté leur aide pour la mise en place des projets. Par ordre chronologique, Mademoiselle Miyuki Monty a travaillé sur la fonctionnalité des frayères



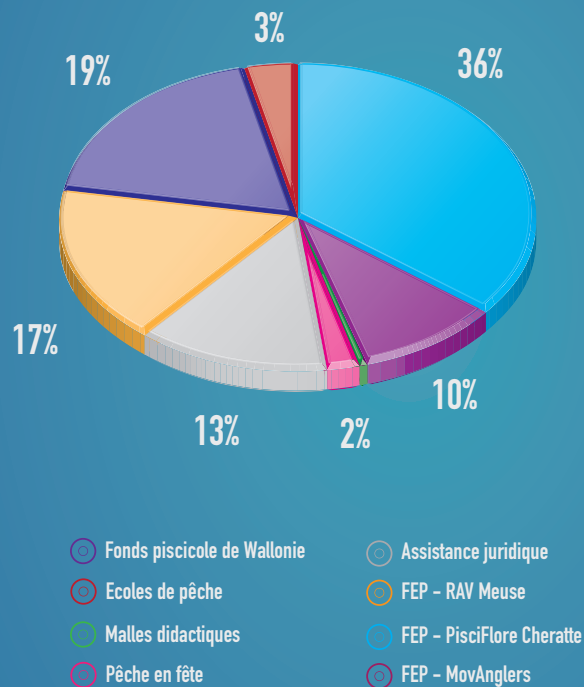
par l'association (pollution, enquête publique, recours, élaboration de documents types, etc.).

Depuis sa création, l'association a toujours accordé une grande importance à la formation du personnel afin de compléter leurs compétences et pour offrir de nouvelles perspectives à l'asbl. A titre d'exemple, en 2012, les deux chargés de missions de l'association ont suivi avec succès une formation à l'ONEMA en France pour pouvoir mettre en place des chantiers de pêche électrique.

Ressources budgétaires

Le fonctionnement de l'association est assuré par la subvention annuelle du Fonds piscicole de Wallonie. Cette subvention permet d'assurer la gestion de l'asbl, le fonctionnement courant ainsi que certains projets modestes qui ne sont pas financés par d'autres pouvoirs subsidiaires.

Une seconde subvention du Fonds piscicole de Wallonie est octroyée à l'asbl afin d'assurer la promotion et la coordination des écoles de pêche. Cette subvention sert typiquement à couvrir les rémunérations du personnel qui effectue les tâches susmentionnées ainsi que des actions de promotion et de sensibilisation telles que la publication de brochures (fiches poissons, brochures de promotion des écoles de pêche), le développement et la mise à jour des sites Internet consacrés aux stages et aux écoles de pêche... Par souci de rationalisation, le budget prévu pour la formation des formateurs a été regroupé avec celui de coordination des écoles de pêche. Les frais engendrés par la formation de formateurs de pêche sont depuis cette année pris en charge par la Maison wallonne de la pêche sur cette subvention.



FREDERIC DUMONCEAU

DIRECTEUR

Subvention du Fonds piscicole de Wallonie

Frédéric Dumonceau, bio ingénieur de formation a été engagé par l'association le 1er mars 2005. Depuis le 1er février 2008, il a repris la direction de l'asbl. Dans ce cadre, il s'occupe de la gestion administrative de l'association, la coordination des activités du personnel, le traitement d'une partie des dossiers à caractère scientifique ou technique, la recherche de financements, la représentation de l'association... Le directeur contribue aux développements des sites Internet de l'association. Il se charge de l'élaboration des budgets et prépare les réunions des instances de l'asbl.



Elaboration des budgets et tenues des comptes

Les budgets annuels sont élaborés par le Directeur de la Maison wallonne de la pêche sur la base des missions à réaliser pour l'exercice. Ils sont ensuite proposés au Conseil d'Administration qui les soumet pour approbation à l'Assemblée Générale de fin d'année.

Afin d'assurer la bonne tenue de la comptabilité, Mademoiselle Bérengère Englebin assure la numérotation et l'enregistrement des recettes et dépenses par rapport aux

La concrétisation des malles pédagogiques et la promotion des événements « Pêche en Fête » sont prises en charge par le Fonds piscicole de Wallonie sur des subsides spécifiques.

La Direction de la Chasse et de la Pêche finance depuis quelques années un expert juridique pour l'aide et l'encadrement de l'association et des Fédérations de pêcheurs dans le cadre des concertations et négociations liées à la modification de la loi sur la pêche fluviale.

La Maison wallonne de la pêche bénéficie de trois aides du Fonds Européen de la Pêche pour la mise en place des projets RAVMeuse, PisciFlore Cheratte et MovAnglers. Un récapitulatif de ces budgets est repris ci-dessous.



Formation d'installation
d'un chantier de pêche électrique



entrées et sorties de fonds dans un logiciel comptable. Ces comptes sont approuvés et reportés à l'exercice suivant par la première Assemblée Générale de l'année après rapport du Trésorier de l'association et vérification par trois Commissaires aux comptes.

Tous les comptes et budgets annuels sont soumis à la réviseur d'entreprise, Madame Christine Vanden Bosch, avant leur approbation par l'Assemblée Générale. Les comptes sont soumis à la certification selon les prescrits de l'Institut des Réviseurs d'entreprises.



Avec le soutien de :



Wallonie



MAISON WALLONNE DE LA PÊCHE





Maison wallonne de la pêche a.s.b.l.

N° d'entreprise : 474.966.636

Rue Lucien Namêche, 10

5000 Namur

Tél. : 0032 (0)81 41 15 70

Fax : 0032 (0)81 41 15 90

E-mail : info@maisondelapeche.be

Site : www.maisondelapeche.be

